



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS ÉPISCOPALES POUR LA FAMILLE ET LA VIE D'AMÉRIQUE LATINE

Samedi 3 décembre 2005

Chers frères dans l'épiscopat,

1. Je suis heureux de vous recevoir à l'occasion de la Troisième Rencontre des Présidents des Commissions épiscopales pour la Famille et la Vie d'Amérique latine. Je désire exprimer ma gratitude pour les paroles que m'a adressées le Cardinal Alfonso López Trujillo, Président du Conseil pontifical pour la Famille. Je suis le témoin, avec toute l'Eglise, de la sollicitude avec laquelle le Pape Jean-Paul II s'est consacré à ce thème si important. Pour ma part, je partage cette même préoccupation qui détermine dans une large mesure l'avenir de l'Eglise et des peuples, car, comme l'affirmait mon prédécesseur dans l'Exhortation apostolique *Familiaris consortio*: "L'avenir de l'humanité passe par la famille! Il est donc indispensable et urgent que tout homme de bonne volonté s'emploie de toutes ses forces à sauvegarder et à promouvoir les valeurs et les exigences de la famille. Je me sens poussé à demander à ce sujet un effort particulier aux fils de l'Eglise. Dans la foi, ils ont une pleine connaissance des merveilleux desseins de Dieu, ils ont donc une raison de plus de prendre à coeur la réalité de la famille, dans ce temps d'épreuve et de grâce qui est le nôtre". Et il ajoutait: "Les chrétiens ont en outre le devoir d'annoncer avec joie et conviction la "bonne nouvelle" sur la famille, laquelle a absolument besoin d'écouter encore et sans cesse, et de comprendre toujours plus profondément les paroles authentiques qui lui révèlent son identité, ses ressources intérieures, l'importance de sa mission dans la cité des hommes et dans celle de Dieu" (n. 86). L'Exhortation susmentionnée, la Lettre aux Familles *Gratissimam sane* et l'Encyclique *Evangelium vitae* constituent un triptyque lumineux qui doit inspirer votre tâche de pasteurs.

2. Je désire vous remercier de manière particulière pour votre sollicitude pastorale qui vise à sauvegarder les valeurs fondamentales du mariage et de la famille, menacées par le phénomène

actuel de la sécularisation, qui empêche à la conscience sociale de découvrir de manière appropriée l'identité et la mission de l'institution familiale, et tout récemment par la pression de lois injustes qui ignorent ses droits fondamentaux.

Face à cette situation, j'observe avec plaisir la façon dont grandit et se consolide l'oeuvre des Eglises particulières en faveur de cette institution humaine, qui plonge ses racines dans le dessein plein d'amour de Dieu et qui représente le modèle irremplaçable pour le bien commun de l'humanité. De très nombreux foyers domestiques donnent une réponse généreuse au Seigneur et, en outre, se multiplient les expériences pastorales signe d'une nouvelle vitalité à travers lesquelles, grâce à une meilleure préparation au mariage, se renforce l'identité de la famille.

3. Votre devoir de pasteurs consiste à présenter dans toute sa richesse la valeur extraordinaire du mariage qui, en tant qu'institution naturelle, est un "patrimoine de l'humanité". D'autre part, son élévation à la très haute dignité de sacrement doit être considérée avec gratitude et émerveillement, comme je l'ai dit récemment en affirmant que "le caractère sacramentel que le mariage revêt dans le Christ signifie donc que le don de la création a été élevé au niveau de la grâce de la rédemption. La grâce du Christ ne vient pas s'ajouter de l'extérieur à la nature de l'homme, elle ne lui fait pas violence, mais la libère et la restaure, précisément en l'élevant au-delà de ses propres limites" ([Discours à l'Ouverture du Congrès ecclésiastique du diocèse de Rome sur famille et communauté chrétienne, 6 juin 2005](#)).

4. L'amour et le don total de soi des conjoints, avec leurs caractéristiques particulières d'exclusivité, de fidélité, de durée dans le temps et d'ouverture à la vie, sont à la base de cette communauté de vie et d'amour qui est le mariage (cf. *Gaudium et spes*, n. 48). Aujourd'hui, il faut aussi annoncer avec un enthousiasme renouvelé que l'Évangile de la famille est un chemin de réalisation humaine et spirituelle, en ayant la certitude que le Seigneur est toujours présent avec sa grâce. Cette annonce est souvent déformée par de fausses conceptions du mariage et de la famille qui ne respectent pas le projet originel de Dieu. Dans ce sens, on est arrivé à proposer de nouvelles formes de mariage, certaines inconnues à la culture des peuples, dans lesquelles on porte atteinte à sa nature spécifique.

Dans le domaine de la vie aussi sont en train d'apparaître de nouveaux points de vue qui mettent en discussion ce droit fondamental. En conséquence, on facilite l'élimination de l'embryon ou son usage arbitraire au nom du progrès de la science qui, ne reconnaissant pas ses limites et n'acceptant pas tous les principes moraux permettant de sauvegarder la dignité de la personne, devient une menace pour l'être humain lui-même, réduit à un objet ou à un pur instrument. Lorsque l'on parvient à de tels niveaux, la société elle-même s'en ressent et ses fondements en sont ébranlés, avec toutes sortes de risques.

5. En Amérique latine, comme en tout autre lieu, les enfants ont le droit de naître et de grandir au sein d'une famille fondée sur le mariage, où les parents sont les premiers éducateurs de la foi des

enfants, et où ceux-ci peuvent atteindre leur pleine maturité humaine et spirituelle. Les enfants sont réellement la richesse la plus grande et le bien le plus précieux de la famille. C'est pourquoi il est nécessaire d'aider toutes les personnes à prendre conscience du mal intrinsèque du crime de l'avortement qui, en portant atteinte à la vie humaine à ses débuts, est également une agression contre la société elle-même. C'est pourquoi les hommes politiques et les législateurs, en tant que serviteurs du bien commun, ont le devoir de défendre le droit fondamental à la vie, fruit de l'amour de Dieu.

6. Pour l'action pastorale, dans un domaine si délicat et complexe, dans lequel interviennent plusieurs disciplines et où l'on affronte des questions fondamentales, il ne fait aucun doute qu'une préparation attentive des agents de pastorale dans les diocèses est nécessaire. C'est pourquoi les prêtres, en tant que collaborateurs directs des Evêques, doivent pouvoir recevoir une solide préparation dans ce domaine, leur permettant d'affronter avec compétence et conviction la problématique qui se présente dans leur activité pastorale. Quant aux laïcs, surtout ceux qui consacrent leurs énergies à ce service des familles, ils ont à leur tour besoin d'une formation valable et approfondie qui les aide à témoigner de la grandeur et de la valeur permanente du mariage dans la société actuelle.

7. Chers frères, comme vous le savez, la V Rencontre mondiale des Familles aura bientôt lieu à Valence, en Espagne, sur le thème: La transmission de la foi dans la famille. A ce propos, je désire adresser mon salut cordial à l'Archevêque de cette ville, Mgr Agustín García-Gasco, qui participe à cette rencontre et qui, avec le Conseil pontifical pour la Famille, s'occupe de la tâche difficile de sa préparation. Je vous encourage tous, afin que de nombreuses délégations des Conférences épiscopales, des diocèses et des mouvements de l'Amérique latine, puissent participer à cette important événement ecclésial. Pour ma part, je soutiens résolument la célébration de cette rencontre et je la place sous la protection pleine d'amour de la Sainte Famille.

Chers pasteurs, je vous donne de tout coeur, ainsi qu'à toutes les familles d'Amérique latine, ma Bénédiction apostolique.